

# Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

## Déclaration du groupe Agriculture

L'exercice et l'apprentissage de la démocratie ne se résument pas aux seules élections politiques. Apprendre la démocratie est une responsabilité partagée par l'ensemble des secteurs de notre vie économique et sociale. C'est en fin de compte le sujet traité dans cet avis et qui a révélé toute son importance.

Le monde agricole, et plus largement le monde rural, sont des creusets de l'engagement démocratique, depuis très longtemps. Le syndicalisme agricole des jeunes et des aînés, les coopératives et les mutuelles, les organismes de protection sociale, les maisons familiales, les associations communales de chasseurs, toutes ces structures sont présentes sur l'ensemble des territoires de la métropole et des outre-mer.

Elles forment un maillage dense de solidarités et permettent de maintenir la singularité et la richesse de nos territoires ruraux et d'une agriculture familiale à taille humaine à laquelle nous restons attachés. Ces structures fonctionnent grâce à l'implication de leurs adhérents et tirent leur légitimité d'une participation forte aux élections. Notre monde rural est une école de l'engagement et de la démocratie participative. Aux tout débuts de la vie professionnelle, dès le lycée agricole, les jeunes agriculteurs font l'apprentissage du vivre-ensemble, de l'engagement et de la prise de responsabilité, dans la droite ligne des valeurs portées par la JAC (Jeunesse agricole catholique) tout en s'insérant dans la modernité de notre temps.

Cet engagement, nous le mesurons tous les 6 ans à l'occasion des élections aux chambres d'agriculture. Les chefs d'exploitation y participent fortement. Il y a eu plus de participation aux dernières élections Chambres qu'aux élections législatives de 2017 et deux fois plus qu'aux dernières élections européennes. Les agriculteurs expriment ainsi un soutien à cette institution que sont les Chambres d'agriculture et aux syndicats agricoles qui en retirent une légitimité renforcée pour exprimer leurs attentes, tant sur le terrain qu'auprès des instances nationales.

Nous restons très attachés au maintien de ce scrutin de proximité départemental et nous considérons que cette échelle départementale est parfaitement compatible avec une performance opérationnelle accrue des chambres avec la mutualisation régionale des services. Le groupe de l'agriculture a beaucoup insisté, lors des débats en commission, sur l'importance de la proximité. Il s'agit d'un levier essentiel dans la réussite de toutes les élections, pour tous les secteurs.

Dans l'ensemble, le groupe approuve les préconisations de cet avis mais l'autre levier important, qui figure dans l'avis, est celui de l'information. Il faut effectivement mieux faire savoir aux acteurs des secteurs économiques et sociaux concernés à quelles élections ils peuvent participer et quel est le rôle de leurs élus. À cet égard, il convient de mettre pleinement en œuvre les mesures déjà prévues par le code du travail.

Le groupe a voté pour.